Envoyé en préfecture le 27/10/2026
Reçu en préfecture le 27/10/2026
Publié le
ID : 029-212901821-20260924-DCM_2026_46-DE

Département du FINISTERE

Commune de PLOUÉGAT-GUERRAND

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DE LA SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU JEUDI 24 SEPTEMBRE 2026

Le vingt-quatre septembre deux mille vingt-six à dix-huit heures, le Conseil Municipal s'est réuni à la mairie de Plouégat-Guerrand sous la présidence de Monsieur Hervé Loussaut, Maire, suivant convocation faite le dix-huit septembre deux mille vingt-six.

Membres présents : Monsieur Hervé LOUSSAUT, Monsieur Clément PEPE, Madame Elodie CORBEL, Madame Yolande CHATEIGNER, Monsieur Erwan LUCAS, Monsieur Thorsten BARTH, Madame Magaly STEPHAN, Madame Marine JOLY, Monsieur Alexandre JOLY, Madame Typhaine JONCOUR, Monsieur Philippe TRELLU, Madame Katell SCORNET,

Absents excusés : Monsieur Ludovic BOUGET qui a donné procuration à Monsieur Clément PEPE, Madame Cléa PLUSQUELLEC qui a donné procuration à Madame Marine JOLY, Madame Felicia KENNEDY THYEBAUT,

Secrétaire de séance : Monsieur Clément PEPE,

Délibération n°2026/46

RESTAURATION DE L'ARMOIRE AUX SAINTES HUILES

Rapporteur : Philippe Trellu

L'armoire eucharistique dite « armoire aux Saintes Huiles » est située dans la chapelle des fonts baptismaux de l'église Saint-Agapit datant du XVIe siècle. La grande valeur patrimoniale de ce meuble, richement sculpté de motifs Renaissance, a été reconnue par plusieurs experts de la DRAC, menant à son inscription au titre des Monuments Historiques par arrêté du Préfet de Région en date du 1er juin 2023.

Des photographies de l'armoire aux Saintes Huiles (XVIème siècle) sont présentées aux conseillers municipaux. Elle comporte de nombreux éléments sculptés d'époque Renaissance (chimères, angelots, cuirs…).



Compte tenu de son état, une restauration est nécessaire afin d'assurer sa conservation.

Envoyé en préfecture le 27/10/2026
Reçu en préfecture le 27/10/2026
Publié le
ID : 029-212901821-20260924-DCM_2026_46-DE

Département du FINISTERE

Commune de PLOUÉGAT-GUERRAND

Un devis d'un montant de 4 576,27 € hors taxes a été établi par l'atelier LE BER de Sizun, spécialisé dans la restauration du patrimoine, pour une intervention conforme à un protocole validé par la DRAC.

Malgré l'autorisation de restaurer délivrée le 2 mars 2026 par la DRAC (Direction régionale des affaires culturelles – Ministère de la culture) et la venue de la Conservatrice le 17 juin pour valider le protocole de restauration, nous avons été informés que les subventions de la DRAC étaient désormais fléchées sur les restaurations d'édifices compte-tenu de la baisse de leurs crédits en 2026. Ainsi, la subvention attendue pour un montant de 1 380,00 € a été refusée.

Deux nouvelles pistes de financement ont alors été étudiées :

- **Association ULAMIR – section patrimoine :** une subvention de 950 € était destinée à la restauration du confessionnal. Ce dernier ayant été définitivement perdu lors de l'incendie de l'entrepôt du menuisier, il est proposé de réaffecter cette subvention à la restauration de l'armoire aux Saintes Huiles ;
- **Dons privés et mécénat :** un appel à la générosité des particuliers et des mécènes est envisagé afin de contribuer au financement de l'opération.

Il est proposé d'actualiser le plan de financement en conséquence :

PLAN DE FINANCEMENT PRÉVISIONNEL
Restauration de l'armoire aux Saintes Huiles

Dépenses		**Recettes**		
	HT		Taux	Montant HT
Cout des travaux	4 600 €	Subvention Conseil régional de Bretagne	25,00%	1 150,00 €
		Subvention Conseil départemental du Finistère	20,00%	920,00 €
		Subvention Ulamir (section patrimoine)	20,65%	950,00 €
		Total Subventions	**65,65%**	**3 020,00 €**
		Appel à mécénat	9,35%	430,00 €
		Autofinancement communal	**25,00%**	**1 150,00 €**
TOTAL	**4 600 €**	**TOTAL**		**4 600,00 €**

Le conseil municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité :

- **Valide** l'opération de restauration de l'armoire aux Sainte Huiles,
- **Approuve** le plan de financement tel que présenté,
- **Autorise** le maire ou son représentant à solliciter des subventions pour cette opération,
- **Autorise** le maire ou son représentant à engager les démarches relatives à l'appel aux dons privés et au mécénat ;
- **Autorise** le maire ou son représentant à signer tout document se rapportant à cette affaire,

POUR : 14 voix – CONTRE : 0 voix – ABSTENTIONS : 0 voix

Envoyé en préfecture le 27/10/2026
Reçu en préfecture le 27/10/2026
Publié le
ID : 029-212901821-20260924-DCM_2026_46-DE

Département du FINISTERE

Commune de PLOUÉGAT-GUERRAND

Pour copie conforme,

Le secrétaire de séance,
Clément Pepe,

Le maire,
Hervé Loussaut,